

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2084

8 novembre 2006

SOMMAIRE

ABF Hyde Park Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	100013	Englefield TBI-Luxembourg 1, S.à r.l., Luxembourg.....	100021
ABF Regents Park Investments, S.à r.l., Luxembourg.....	100010	Ersa, S.à r.l., Luxembourg.....	99994
Allentown S.A., Luxembourg.....	100009	Espera Productions, S.à r.l., Goebange.....	99991
Alpha Conseil S.A., Luxembourg.....	99998	Esso Luxembourg S.A., Bertrange.....	99990
Alves Constructions, S.à r.l., Useldange.....	99998	Eurese, S.à r.l., Marnach.....	100005
Andreas Portfolio, S.à r.l., Luxembourg.....	100001	Euro Management Services S.A., Luxembourg..	99992
Asal S.A., Luxembourg.....	100012	Euro-Re Invest 1 & Co S.C.P.A., Luxembourg...	100004
Atlantic Real Estate Company S.A., Luxembourg	100024	Euromaxilift International S.A., Luxembourg ...	99993
Batira S.A., Luxembourg.....	100000	European Mobile Communications S.A., Luxembourg.....	100027
Bolux Conseil S.A.H., Luxembourg.....	100020	Evidence S.A., Luxembourg.....	100016
Bolux Conseil S.A.H., Luxembourg.....	99986	Evidence S.A., Luxembourg.....	100017
Bolux, Sicav, Luxembourg.....	100017	ExxonMobil Luxembourg International	
Butros Financial Development S.A., Luxembourg	100028	Finance 1, S.à r.l., Bertrange.....	99993
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg.....	100029	ExxonMobil Luxembourg UK Holdings, S.à r.l., Bertrange.....	99993
C.T.P., Companies & Trusts Promotion S.A., Luxembourg.....	100015	ExxonMobil Asia International, S.à r.l., Bertrange	99994
Cargolux Airlines International S.A., Niederanven	99995	ExxonMobil Luxembourg Far East, S.à r.l., Bertrange.....	99992
CEMF, S.à r.l., Luxembourg.....	99995	eurEau Sources Investments S.A., Luxembourg .	100024
Cie Luxembourgeoise d'Activité Cynégétique S.A., Luxembourg.....	99987	Fipop S.A., Luxembourg.....	100022
Cipafin S.A., Luxembourg.....	100029	General Mediterranean Holding S.A., Luxembourg.....	100026
CM Transports, S.à r.l., Pétange.....	100012	General Trading, Société Générale pour l'Importation et l'Exportation, S.à r.l., Luxembourg...	100001
Codesca S.A.H., Luxembourg.....	100004	Gets Prince S.A., Luxembourg.....	100020
Cody Internet Ventures S.A., Luxembourg.....	100011	Guidline S.A., Luxembourg.....	100000
Creativ-Ceutical S.A., Luxembourg.....	99995	Halder-GIMV Germany Program - Adams Street, S.à r.l., Luxembourg.....	100032
Dabster S.A., Luxembourg.....	100028	Halder-GIMV Germany Program - Adams Street, S.à r.l., Luxembourg.....	100032
Dahschur S.A., Luxembourg.....	100010	Hoirie Boudet S.C., Luxembourg-Kirchberg....	99989
Damasca S.A., Luxembourg.....	100028	Immo Capitol S.A., Luxembourg.....	100027
Danval International S.A., Luxembourg.....	100029	Immo Real S.A., Luxembourg.....	100008
De Lage Landen Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg.....	99999	Intercom Communication S.A., Wasserbillig...	100016
De Lage Landen Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.....	99999	Investment Management & Trade S.A., Luxembourg.....	100025
Dexa Invest S.A., Luxembourg.....	100012	Jeerado Holding S.A., Luxembourg.....	100013
Dynamo Finance S.A., Luxembourg.....	100010	Jeerado Holding S.A., Luxembourg.....	100029
East End S.A., Luxembourg.....	99999		
Edar Development, S.à r.l., Luxembourg.....	99987		

Joy, S.à r.l., Luxembourg	100007	Société des Mines et Carrières S.A., Luxem-	
Kerry's S.A., Luxembourg	100029	bourg	99988
Lavor Finance S.A., Luxembourg	100031	Société des Mines et Carrières S.A., Luxem-	
Lefin International S.A., Luxembourg	100023	bourg	99989
Lux Délices S.A., Esch-sur-Alzette	100030	Société des Mines et Carrières S.A., Luxem-	
Luxoil, S.à r.l., Mertert	99988	bourg	99989
Luxteco International S.A., Luxembourg	100021	Société des Mines et Carrières S.A., Luxem-	
Lybra Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg	99991	bourg	99989
Meloc, S.à r.l., Luxembourg	100027	Société des Mines et Carrières S.A., Luxem-	
MG Investment S.A., Luxembourg	99987	bourg	99990
Mic-Man Projets Verts, S.à r.l., Limpach	99994	Société Européenne de Participations Commer-	
Montex S.A. Holding, Luxembourg	100024	ciales S.A., Luxembourg	100015
Montex S.A. Holding, Luxembourg	100024	Swisscom Eurospot Luxembourg S.A., Lu-	
Multiworld, Sicav, Howald	100027	xembourg	100005
Orbi Holdings S.A., Luxembourg	100018	Tancrede S.A., Luxembourg	100020
Orbi Holdings S.A., Luxembourg	100020	Terraflex S.A., Luxembourg	100003
Outsourcing Partners Limited, Dommeldange	99998	Tools & More, S.à r.l., Sprinkange	100002
Outsourcing Partners Limited, Dommeldange	99999	Tools & More, S.à r.l., Sprinkange	100003
P.O.P. Luxembourg S.A., Point of Pre-		Tower, S.à r.l., Luxembourg	100012
sence Luxembourg, Luxembourg	100022	Transmed Holding S.A., Luxembourg	100001
Paragon Mortgages (N° 4) S.A., Luxembourg	100024	Transports Giglio, S.à r.l., Bettembourg	99988
Paragon Mortgages S.A., Luxembourg	100025	Transports Giglio, S.à r.l., Bettembourg	99988
Paragon Mortgages (N°2) S.A., Luxembourg	100027	Transports Giglio, S.à r.l., Bettembourg	99988
PDC Invest, S.à r.l.	100015	U.M.E. S.A. (Union Manufacturière et Européenne	
Quadrature 7 S.A., Pétange	100013	S.A.), Luxembourg	100012
Quadrature 7 S.A., Pétange	100015	Valum Invest S.A., Luxembourg	100032
Raisin Blanc S.A., Luxembourg	100016	Valum Invest S.A., Luxembourg	100032
Riviera Immo-Invest S.A., Luxembourg	100020	Viaweb S.A., Luxembourg	100028
Sae Imco S.A.	99991	Vinala Holding S.A., Luxembourg	100031
Sigma Properties S.A., Luxembourg	99994	Vincent S.A. Holding, Luxembourg	99991
Simar S.A., Luxembourg	100013	Voxson Investment S.A., Luxembourg	100000
Société Civile Immobilière Due Donne, Luxem-		Wazulle Holding S.A., Luxembourg	100010
bourg	99987	Wrei S.A., Luxembourg	100028

BOLUX CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.988.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2006

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

- Jean-Philippe Hottinguer, Président (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse),
- Emmanuel Hottinguer, Administrateur-Délégué (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse),
- Jean-Conrad Hottinguer, Administrateur-Délégué (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse),
- François Hottinguer (résidant professionnellement à CH-8032 Zürich, 21, Hottingerstrasse),
- Olivier Heckenroth (résidant professionnellement à F-75009 Paris, 63, rue de la Victoire).

Commissaire aux Comptes:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. (ayant son siège social, L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch).
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG
M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102290.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

EDAR DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.110.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101207.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

CIE LUXEMBOURGEOISE D'ACTIVITE CYNEGETIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 79.291.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 6 juin 2006

4. Les mandats d'Administrateur et de Commissaire venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats d'Administrateur de Messieurs Christophe Blondeau, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg et Jean-Louis Waucquez, juriste, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg pour une nouvelle période de six ans. De même, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire de la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg, pour une nouvelle période de six ans.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2012.

5. L'Assemblée, après avoir été informée du décès de Maître Jacques Mersch, décide de nommer Administrateur, en son remplacement, Maître Lucie Dupong, Avocate, demeurant professionnellement au 4-6, rue de la Boucherie à L-1247 Luxembourg. Son mandat prenant cours immédiatement, il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098271.6//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUE DONNE.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg E 669.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des associés tenue extraordinairement le 8 avril 2005

- le siège social de la société a été transféré du 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DUE DONNE

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098297.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

MG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 111.487.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

MG INVESTMENT S.A.

Signature

(098590.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99988

TRANSPORTS GIGLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 58.260.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(098661.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

TRANSPORTS GIGLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 58.260.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(098669.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

TRANSPORTS GIGLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 58.260.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(098674.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

LUXOIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 61, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 38.243.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098764.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 18, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 76.059.

Le bilan au 31 décembre 2000, le compte de profits et pertes pour la période du 26 mai 2000 au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03577, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A.

Signature

(099144.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99989

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 18, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 76.059.

Le bilan au 31 décembre 2001, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03584, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A.

Signature

(099146.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 18, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 76.059.

Le bilan au 31 décembre 2002, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03585, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A.

Signature

(099149.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 18, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 76.059.

Le bilan au 31 décembre 2003, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03586, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A.

Signature

(099195.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

HOIRIE BOUDET, Société Civile.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg E 1.715.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur René Maurice Boudet, président de société, demeurant à Chemin du Petit Vallon, Beaupré, CH-Crans S/Sierre (Valais),

ici représenté par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 juin 2006.

2) Madame Paulette Lucienne Fumaroli, sans profession, demeurant à Chemin du Petit Vallon, Beaupré, CH-Crans S/Sierre (Valais),

ici représentée par Madame Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 juin 2006.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls sociétaires de la société civile HOIRIE BOUDET, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange, en date du 8 février 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 250 du 9 juin 1995.

- Le capital social était antérieurement fixé à cent mille (100.000,-) francs luxembourgeois représenté par cent (100) parts d'intérêts d'une valeur nominale antérieure de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1.- Dissolution de la société et mise en liquidation.
- 2.- Clôture définitive.

Les sociétaires ont abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les sociétaires, usant de la faculté que leur accorde les statuts, décident à l'unanimité, de dissoudre la société HOIRIE BOUDET par anticipation, à compter de ce jour et d'attribuer les parts sociales au prorata entre les associés.

Il est expressément précisé que la société ne possède aucun bien immobilier ou autre au Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'activité de la société ayant cessé, le passif connu de ladite société ayant été payé ou provisionné et les sociétaires s'engageant expressément à prendre à leur charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à leur personne, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Les livres et documents resteront conservés pour une durée de cinq ans au siège social de la société au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Swetenham, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, vol. 155S, fol. 15, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(100251.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 18, rue de Reckenthal.

R. C. Luxembourg B 76.059.

Le bilan au 31 décembre 2004, le compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03588, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE DES MINES ET CARRIERES S.A.

Signature

(099196.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

ESSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 4.512.000.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 7.310.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 9 août 2006

- Le conseil décide de nommer Félix Freymann comme fondé de pouvoir à partir du premier août 2006 jusqu'au 31 juillet 2009.

- Le conseil décide de remplacer Monsieur C.W. LeVan comme fondé de pouvoir par M. Speklé.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 septembre 2006

Le conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur F. van den Brink.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101499.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

LYBRA LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 108.825.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.507.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 25 août 2006, les associés ont pris les décisions suivantes:
- Acceptation de la démission de Monsieur John Clark, avec adresse professionnelle au 4, Grosvenor Place, SW1X 7HJ Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet au 2 décembre 2005;
- Acceptation de la nomination de Monsieur Allen Yurko, avec adresse professionnelle au 4, Grosvenor Place, SW1X 7HJ Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100143.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

VINCENT S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 37.532.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:
Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100368.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SAE IMCO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.196.

La FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la Société Anonyme SAE IMCO S.A. à L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

FIDUCIAIRE I.T.P. S.A.

Signature

Madame Gaëlle Di Cesare démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'Administrateur de la Société Anonyme SAE IMCO S.A.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

G. Di Cesare.

Monsieur Pascal Bonnet démissionne, avec effet immédiat, de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société Anonyme SAE IMCO S.A.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

P. Bonnet.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100429.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

ESPERA PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8359 Goebblange, 4, bei Berck.
R. C. Luxembourg B 57.379.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101682.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.766.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 16 août 2006

1) Les personnes suivantes ont démissionné de leur mandat d'administrateurs:

Monsieur Peter Bun,
Monsieur Pieter Van Nugteren,
Monsieur Dennis Bosje,
Monsieur Benoît Lejeune,
Monsieur Jacques Claeys,
Monsieur Pierre Van Halteren,
Monsieur Gérard Birchen,
Madame Ann Mertens,
Madame Ruth Brand,
Monsieur Benoît Nasr,
Madame Monique Juncker,
Madame Anja Lenaerts,
Monsieur Gilles Du Roy,
Monsieur Bastiaan Schreuders.

2) Monsieur Paul Marx, docteur en droit, né à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 21 novembre 1947, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

3) Le nombre d'administrateurs a été réduit de 23 à 10.

5) Le conseil d'administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né à Luxembourg, le 24 février 1951, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Gérard Matheis, conseil économique, né à Luxembourg, le 4 décembre 1962, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à Echternach (Luxembourg), le 9 avril 1956, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, né à Seedorf (Pays-Bas), le 28 mai 1965, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né à Emmerich/Rh (Allemagne), le 11 mars 1968, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Eric Magrini, conseil, né à Luxembourg, le 20 avril 1963, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Paul Marx, docteur en droit, né à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 21 novembre 1947, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Hans de Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- Monsieur Arnaud Schreiber, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 8 mai 1975, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour avis sincère et conforme

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06136. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(101362.3//53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG FAR EAST, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 126.554,40.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 73.860.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101482.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL LUXEMBOURG INTERNATIONAL FINANCE 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 72.736.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de fondé de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101484.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ExxonMobil LUXEMBOURG UK HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 200.400.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 97.995.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les de pouvoir de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101485.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EUROMAXILIFT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 87.405.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 21 juillet 2006

Les mandats de Jacques Fabbri, administrateur-délégué, Sylvain Marinato et Christian-Jacques Vernazza, administrateurs, et le mandat de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 se compose comme suit:

- Jacques Fabbri, dirigeant de sociétés, demeurant au 31, rue du Val de Metz, F-57640 Vigy, administrateur-délégué;
- Sylvain Marinato, dirigeant de sociétés, demeurant au 5, rue du Chasseur, F-67240 Bischwiller;
- Christian-Jacques Vernazza, dirigeant de sociétés, demeurant au 136, rue du Commandant Rolland, F-13008 Marseille.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 est:

- La société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

EUROMAXILIFT INTERNATIONAL S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00384. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101592.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EXXONMOBIL ASIA INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: JPY 13.262.600.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 76.503.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 juillet 2006

Le Conseil décide de retirer les pouvoirs de Monsieur C.W. LeVan à partir du 27 juillet 2006. Le Conseil également décide de nommer à partir du 27 juillet 2006, monsieur M. Speklé, comme fondé de pouvoir pour une période de trois ans, se terminant au 26 juillet 2009.

Pour copie conforme

R. Kremer

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04920. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101486.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

SIGMA PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 77.358.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 28 août 2006

La révocation de Monsieur Claude Werer de sa fonction d'administrateur est acceptée;

La nomination de Monsieur Yves Federspiel, demeurant 19, rue des carrefours, L-8124 Bridel, Luxembourg, au poste d'administrateur est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Les Mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Claude Mack demeurant au 13, bei den 5 Buchen, L-8123 Bridel, Luxembourg et Jean-Marc Faber, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et du Commissaire aux comptes, à savoir Monsieur Christophe Mouton, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SIGMA PROPERTIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101515.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

MIC-MAN PROJETS VERTS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4499 Limpach, 21, rue Centrale.

R. C. Luxembourg B 107.196.

Par la présente, je soussigné Angelo Manente, demeurant à F-55230 Nouillepont, 5, rue Le Grand Gondeau, donne ma démission en tant que gérant unique, en date du 31 juillet 2006, de MIC-MAN PROJETS VERTS, avec siège à L-4499 Limpach, 21, rue Centrale, n° R.C. 107.196, section B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Limpach, le 26 juillet 2006.

A. Manente.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(101681.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ERSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 50, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 35.707.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 septembre 2006.

Signature.

(101683.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

99995

CEMF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 113.464.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 25 août 2006

Première résolution

La démission de WOOD, APPLETON, OLIVER AUDIT, S.à r.l. de son poste de Réviseur d'Entreprises de la société est acceptée avec effet immédiat.

Seconde résolution

EWA REVISION S.A., ayant son siège social au 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, est nommé au poste de Réviseur d'Entreprises pour une durée de trois ans avec effet immédiat.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101572.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

CARGOLUX AIRLINES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2990 Niederanven, Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 8.916.

Rectificatif du dépôt numéro LO60048425 du 30 mai 2006

Ancien texte:

Le mandat des administrateurs a été renouvelé pour une période d'un an, c.à.d. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006, sauf Monsieur Camille Fohl qui a démissionné comme Membre du Conseil d'Administration avec effet au 19 avril 2006.

Nouveau texte:

Le mandat des administrateurs a été renouvelé pour une période d'un an, c.à.d. jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2007, sauf Monsieur Camille Fohl qui a démissionné comme Membre du Conseil d'Administration avec effet au 19 avril 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour extrait conforme

M. Schaus

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101672.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

CREATIV-CEUTICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 119.499.

STATUTS

L'an deux mille six, le six septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1. COPHARM HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, R.C.S. Luxembourg B 86.973,

2. CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à R.G. Hodge Plaza, 2^e étage, Upper Main Street, Wickhams Cay, 1, P.O. Box 3152, Tortola, BVI, IBC numéro 212424,

les deux ici représentées par Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, né à Villers-la-Loue (Belgique), le 30 avril 1943, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey,

en vertu de deux procurations sous seing privé.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CREATIV-CEUTICAL S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la détention de brevets et royalties.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Exceptionnellement, la ou les premières personnes auxquelles sera déléguée la gestion journalière de la société, pourront, le cas échéant, être nommées par la première assemblée générale extraordinaire suivant la constitution.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de juin à 11 heures et pour la première fois en 2007.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2006.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. COPHARM HOLDING S.A., préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2. CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions.....	310

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 32,26%, de sorte que la somme de dix mille euros (10.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 1.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- LUCAS CONSULTING S.A., ayant son siège social à R.G. Hodge Plaza, 2^e étage, Upper Main Street, Wickhams Cay, 1, P.O. Box 3125, Road Town, Tortola, BVI, IBC numéro 348120;

- CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, préqualifiée;
- Monsieur Jean Naveaux, prénommé.

Deuxième résolution

L'assemblée faisant usage de la faculté lui reconnue par l'article 10 des statuts, nomme Monsieur Jean Naveaux, prénommé, en qualité d'administrateur délégué à la gestion journalière des affaires de la société ainsi que sa représentation en ce qui concerne cette gestion, entendue dans son sens le plus large et sous sa signature individuelle.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Cumberland House, Cumberland Street, P.O. Box N-529, Nassau Bahamas, IBC numéro 71055.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Cinquième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Naveaux, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 12 septembre 2006, vol. 438, fol. 13, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(102924.3/242/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ALPHA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 56.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIÉS

Signature

(101685.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

OUTSOURCING PARTNERS LIMITED.

Siège social: L-1466 Dommeldange, 6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 101.583.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIÉS

Signature

(101686.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ALVES CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8708 Useldange, 18, Um Reebou.

R. C. Luxembourg B 104.256.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 15 septembre 2006, réf. DSO-BU00084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIÉS S.A.

Signature

(101688.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.390.

Il résulte de L'Assemblée Générale Annuelle tenue le 26 juillet 2005 que les actionnaires ont décidé:

D'accepter la démission en tant que gérant de:

- M. Conradus van der Lubbe, gérant, Luxembourg, avec effet immédiat.

Il résulte également du transfert de siège social de la société en date du 20 août 2005 que l'adresse du gérant, Richard Brekelmans et l'adresse de l'associé, DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. ont été transféré à l'adresse suivante: 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

J. Remie / R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101689.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.389.

Il résulte de L'Assemblée Générale Annuelle tenue le 26 juillet 2005 que les actionnaires ont décidé:

D'accepter la démission en tant que gérant de:

- M. Conradus van der Lubbe, gérant, Luxembourg, avec effet immédiat.

Il résulte également du transfert de siège social de la société en date du 20 août 2005 que l'adresse du gérant, Richard Brekelmans et l'adresse de l'associé, DE LAGE LANDEN LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l. ont été transféré à l'adresse suivante: 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

J. Remie / R. Brekelmans.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101691.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

OUTSOURCING PARTNERS LIMITED, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Dommeldange, 6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 101.583.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIÉS

Signature

(101692.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EAST END S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.332.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 19 septembre 2006 que la décision prise par le Conseil d'administration en date du 20 juin 2006 de coopter aux fonctions d'administrateur de la société Madame Maria Antonietta Tajariol, demeurant via G.Gozzi n° 9, I-33170 Pordenone, a été ratifiée.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04695. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101726.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

100000

VOXSON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 73.377.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 4 juillet 2005

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée, prenant acte de la décision de Mr Davide Enderlin de ne pas voir son mandat renouvelé, a procédé aux nominations suivantes:

Administrateurs:

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, Président du Conseil d'Administration;
- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, Administrateur;
- M. Frédéric Noel, Avocat, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare, Administrateur.

Commissaire:

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
pour une période de trois ans.
Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

VOXSON INVESTMENT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101756.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

BATIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 62.321.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration, du 12 septembre 2006

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société BATIRA S.A. du 12 septembre 2006, que:

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Messieurs Giovanni Vittore, Rémy Meneguz et Frédéric Noel, Administrateurs;
2. L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateurs:
 - Madame Paolina Cinzia, née le 6 décembre 1953 à Taranto (Italie), et demeurant à I-00146 Rome, Via Giuseppe Pession, 18;
 - Monsieur Carlo Paolini, né le 7 mars 1920 à Montepulciano (Italie) et demeurant à I-00146 Rome, Via Giuseppe Pession, 18;
 - Monsieur Luciano Massimi, né le 21 octobre 1952 à Rome (Italie) et demeurant à I-00128 Ciampino, Via Vinicio Cortese, 30;

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de ceux qu'ils remplacent.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101759.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

GUIDLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.204.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Signature.

(101940.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

TRANSMED HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 16.574.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 12 juillet 2006

1. Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
2. A la suite de la démission de Monsieur Ghassan Shaker de son mandat d'administrateur, le nombre des administrateurs a été réduit de 4 à 3.
3. Il est porté à la connaissance des tiers que l'administrateur démissionnaire suivant avis du 22 avril 2005, Monsieur Raja Abul-Jabine, est également connu sous le nom de Monsieur Raja Abulgebein.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour TRANSMED HOLDING

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101772.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

**GENERAL TRADING, SOCIETE GENERALE POUR L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 11.386.

Par décision de l'associé unique du 22 juin 2006:

- le siège social de la société est transféré de L-1740 Luxembourg, 132, rue de Hollerich à L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville;
- la société va faire commerce sous une deuxième enseigne CHINA COLLECTION, S.à r.l.

Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour GENERAL TRADING, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101800.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ANDREAS PORTFOLIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 112.693.

Extrait des Résolutions de l'associé unique du 4 septembre 2006

L'associé unique de ANDREAS PORTFOLIO, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission, de leur fonction de Gérant de catégorie B de la Société, avec effet immédiat de:
 - Patrick Conlan;
 - Nicholas Harry Jacobs;
 - Paul Laurence Huberman;
 - Colm Gaynor.

Et de nommer, comme Gérant de classe B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée:

- Thijs van Ingen, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et
- Mark Beckett, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Les Gérants actuels sont:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Gérant de catégorie A

Thijs van Ingen, Gérant de catégorie B

Mark Beckett, Gérant de catégorie B.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

T. van Ingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04257. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101859.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

TOOLS & MORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4998 Sprinkange, 10, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 114.880.

L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Madame Maria Esperanza Wester, sans profession, née à Bogota (Colombie) le 21 mai 1975, demeurant à L-4998 Sprinkange, 10, rue de la Chapelle,

détentriche de trente-quatre (34) parts sociales.

2.- Monsieur Raymond Rauch, employé privé, né à Luxembourg le 17 décembre 1958, demeurant à L-5250 Sandweiler, 40, rue de Remich,

détenteur de soixante-six (66) parts sociales.

Lesquels comparants agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée TOOLS & MORE, S.à r.l., avec siège social à L-4998 Sprinkange, 10, rue de la Chapelle, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 114.880, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 13 mars 2006, publié au Mémorial C, numéro 1046 du 30 mai 2006,

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

I.- Cessions de parts sociales

A) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 22 août 2006, Monsieur Léon Scholl, indépendant, né à Ettelbruck le 17 novembre 1951, demeurant à L-7540 Rollingen, 68, route de Luxembourg, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Raymond Rauch, préqualifié sub 2.-, ce acceptant, ses trente-trois (33) parts sociales de la prédite société TOOLS & MORE, S.à r.l., moyennant le prix symbolique d'un euro (EUR 1,-).

La prédite cession de parts sociales, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 22 août 2006. Le cessionnaire participera aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

B) Monsieur Raymond Rauch, préqualifié sub 2.-, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, quarante-six (46) parts sociales qu'il détient de la prédite société TOOLS & MORE, S.à r.l., à Madame Maria Esperanza Wester, préqualifiée sub 1.-, qui accepte, moyennant le prix de six mille neuf cents euros (EUR 6.900,-), payable au plus tard le 30 septembre 2007, sans intérêts jusqu'à cette date, mais avec des intérêts au taux légal à compter de l'échéance jusqu'au jour du paiement intégral.

La cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. La cessionnaire participera aux bénéfices et pertes à partir de ce jour.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part des cédants.

Suite aux prédites cessions, les parts sociales sont réparties comme suit:

1) Madame Maria Esperanza Wester, préqualifiée, quatre-vingts parts sociales	80
2) Monsieur Raymond Rauch, préqualifié, vingt parts sociales	20
Total: cent parts sociales	100

II.- Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Madame Maria Esperanza Wester et Monsieur Raymond Rauch, seuls associés de la société TOOLS & MORE, S.à r.l., ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de tenir compte des cessions des parts qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le capital social de la société est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), divisé en cent (100) parts sociales de cent cinquante euros (EUR 150,-) chacune.»

Deuxième résolution

Les associés décident d'accepter la démission de Madame Kapka Kostova-Rauch, sans profession, demeurant à L-5250 Sandweiler, 40, rue de Remich, comme gérante unique de la société et lui donnent décharge de sa fonction.

Troisième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveau gérant unique de la société pour une durée indéterminée Monsieur Germain Weber, employé privé, né à Dudelange le 26 mars 1965, demeurant à L-9837 Neidhausen, 30A, An der Triecht.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique.

Quatrième résolution

Les associés décident d'autoriser le gérant unique Monsieur Germain Weber à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de signature et d'engagement de la société à un ou plusieurs associés, moyennant l'accord préalable de la totalité des associés.

100003

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à huit cents euros (EUR 800,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.E. Wester, R. Rauch, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 septembre 2006, vol. 435, fol. 90, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 septembre 2006.

A. Weber.

(102910.3/236/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

TOOLS & MORE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4998 Sprinkange, 10, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 114.880.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(102911.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

TERRAFLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 96.472.

L'an deux mille six, le onze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de TERRAFLEX S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant eu son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, lequel siège fut dénoncé le 15 octobre 2004 et publié au Mémorial C numéro 35 du 13 janvier 2005,

constituée suivant acte dressé par le notaire soussigné, en date du 24 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1199 du 14 novembre 2003.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 96.472.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Joseph Hansen, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Kauffman, étudiant, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé, demeurant professionnellement à Belvaux (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

2. Décision sur la mise en liquidation de la Société.

3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

4. Révocation de tous les administrateurs de la Société sans leur accorder décharge.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille et cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de transférer le siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de la dissolution anticipée de la Société TERRAFLEX S.A. prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: Monsieur Joseph Hansen, avocat, né à Luxembourg, le 16 mars 1940, demeurant professionnellement au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées;
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise;
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société;
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de révoquer, avec effet immédiat, tous les administrateurs de la Société, sans leur donner décharge pour l'accomplissement de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Hansen, T. Kauffman, B.D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2006, vol. 907, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(102740.3/239/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

CODESCA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 11.545.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101976.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

EURO-RE INVEST 1 & CO S.C.P.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 110.027.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EURO-RE INVEST 1 CO S.C.P.A.

EURO-RE INVEST 1 S.A.

Gérant-Associé Commandité

Signature / Signature

(101915.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

SWISSCOM EUROSPOT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 96.794.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 18 juillet 2006

Au Conseil d'Administration de SWISSCOM EUROSPOT LUXEMBOURG S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet au 3 juillet 2006.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101832.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2006.

EURESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg.
R. C. Luxembourg B 95.764.

In the year two thousand and six, on the twenty-third of August.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

Mr Pancras Pouw, consultant, born in Woerden (The Netherlands), on the 15th of May 1971, residing at NL-4005 GT Tiel, Fuutstraat 15 (The Netherlands),

here represented by Mr Alain Thill, private employee, residing at L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher (Luxembourg),

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed *in varietur* by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing proxy-holder, acting as said before, declares and requests the notary to act:

- The private limited liability company EURESE, S.à r.l., with registered office at L-2220 Luxembourg, 615, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B number 95.764, was incorporated by deed of the undersigned notary on the 15th of September 2003, published in the Mémorial C number 1072 of the 15th of October 2003.

- That the appearing party is the sole actual partner of the said company.

- That the appearing party, represented as said before, has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner declares that by a transfer of shares under private seal on the 24th of May 2006, Mr Stefan Lange, consultant, residing at D-54295 Trier, Olewigerstrasse 23 (Germany), has transferred his fifty (50) shares of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) each in the said private limited liability company EURESE, S.à r.l. to Mr Pancras Pouw, prenamed.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article six of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR), consisting of one hundred (100) shares with a par value of one hundred twenty-five Euro (125.- EUR) each.

The shares have been subscribed by Mr Pancras Pouw, consultant, born in Woerden (The Netherlands), on the 15 of May 1971, residing at NL-4005 GT Tiel, Fuutstraat 15 (The Netherlands).

All the shares are fully paid up.»

Third resolution

The sole partner decides to transfer the registered office of the company from L-2220 Luxembourg, 615, rue de Neudorf, to L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg, and subsequently amends the first paragraph of article five of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 5. (paragraph 1).** The registered office of the Company is established at Marnach.»

Fourth resolution

The sole partner decides to accept the resignation of Mr Stefan Lange as administrative manager of the company and to accord full and entire discharge to him for the execution of his mandate.

Fifth resolution

Mr Paneras Pouw stays sole manager of the company with the power to bind the company in all circumstances by his sole signature.

100006

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six hundred and fifty Euro.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing attorney, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing attorney and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing attorney, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing party signed together with Us, the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendsechs, den dreiundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Herr Paneras Pouw, Berater, geboren in Woerden (Niederlande), am 15. Mai 1971, wohnhaft in NL-4005 GT Tiel, Fuutstraat 15 (Niederlande),

hier vertreten durch Herrn Alain Thill, Privatbeamter, wohnhaft in L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher (Luxemburg),

aufgrund einer ihm erteilten Vollmachten unter Privatschrift.

Diese Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Bevollmächtigter, handelnd wie hiervoor erwähnt, ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

- Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung EURESE, S.à r.l., mit Sitz in L-2220 Luxemburg, 615, rue de Neudorf, H.G.R. Luxemburg Sektion B Nummer 95.764, gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 15. September 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1072 vom 15. Oktober 2003, gegründet wurde.

- Dass der Komparent alleiniger Gesellschafter der vorgenannten Gesellschaft ist.

- Dass der Komparent, vertreten wie hiervoor erwähnt, folgende Beschlüsse gefasst haben:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter erklärt dass auf Grund einer privatschriftlichen Anteilsübertragung vom 24. Mai 2006, Herr Stefan Lange, Berater, wohnhaft in D-54295 Trier, Olewigerstrasse 23 (Deutschland), seine fünfzig (50) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR) in der genannten Gesellschaft mit beschränkter Haftung EURESE, S.à r.l. an Herrn Pancras Pouw, vorgenannt, abgetreten haben.

Zweiter Beschluss

Auf Grund des hiervoor genommenen Beschlusses, wird Artikel sechs der Satzung wie folgt abgeändert:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von jeweils ein hundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR).

Die Anteile wurden durch Herrn Pancras Pouw, Berater, geboren in Woerden (Niederlande), am 15. Mai 1971, wohnhaft in NL-4005 GT Tiel, Fuutstraat 15 (Niederlande), gezeichnet.

Alle Anteile sind voll eingezahlt.»

Dritter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von, L-2220 Luxemburg, 615, rue de Neudorf, nach L-9764 Marnach, 19, rue de Marbourg, zu verlegen und demzufolge den ersten Absatz von Artikel fünf der Satzung abzuändern wie folgt:

«**Art. 5. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Marnach.»

Vierter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Rücktritt von Herrn Stefan Lange als administrativer Geschäftsführer der Gesellschaft anzunehmen und erteilt ihm volle und ganze Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Fünfter Beschluss

Herr Pancras Pouw bleibt einziger Geschäftsführer der Gesellschaft mit der Befugnis die Gesellschaft in allen Angelegenheiten durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde, welche auf insgesamt sechshundertundfünfzig Euro veranschlagt sind, sind zu Lasten der Gesellschaft.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch des Bevollmächtigten gegenwärtige Urkunde in englisch verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung. Auf Ersuchen desselben Bevollmächtigten und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, errichtet wurde in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A.Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} septembre 2006, vol. 537, fol. 76, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 7. September 2006

J. Seckler.

(103922.3/231/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

JOY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 119.508.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Simone Binda, administrateur de sociétés, demeurant au Ponte Vetero n° 1, I-20121 Milan, né à Milan, le 29 mai 1965,

ici représenté par Madame Betty Prudhomme, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 13 septembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agi, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination JOY, S.à r.l.

Cette société sera régie par la loi du 10 août 1915 et ses lois modificatives, notamment la loi du 18 septembre 1933 ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré par décision des associés en tout autre endroit du pays et, en cas d'événements extraordinaires, même à l'étranger. Ce transfert momentané ne modifiera pas la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Monsieur Simone Binda, préqualifié	1.000 parts sociales
Total	1.000 parts sociales

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur Simone Binda, prénommé. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 6. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit proportionnel égal, d'après le nombre de parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

Art. 7. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Art. 8. La société est administrée par au moins un gérant, nommé par les associés. Les pouvoirs de chaque gérant et la durée de son mandat sont déterminés par les associés. Si l'Assemblée Générale décide de créer deux catégories de gérants (catégorie A et catégorie B), la société sera, dès lors, valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Art. 10. Il doit être tenu des écritures des affaires sociales suivant les lois et usages du commerce. Il est établi à la fin de chaque exercice social par les soins de la gérance, un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Art. 11. Les produits de la société constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, des rémunérations des gérants, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

Art. 12. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite d'un associé ou d'un gérant.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par la (les) personne(s) désignée(s) par les associés.

Le(s) liquidateur(s) aura/auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Après l'acquit du passif et des charges, le produit de la liquidation sera à la disposition des associés.

Art. 14. Les héritiers, représentant, ayant droit ou créanciers des associés ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ trois mille huit cents euros.

Décisions de l'associé

1) La société est administrée par les personnes suivantes:

Gérant de catégorie A:

Monsieur Luca Demarchi, gérant de société, demeurant professionnellement Via Angelo Maspoli, 21, CH-6850 Mendrisio, né à Milan, le 4 octobre 1960.

Gérants de catégorie B:

Monsieur Jean Robert Bartolini, diplômé DESS, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, né à Differdange, le 10 novembre 1962;

Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, née à Orvieto (Italie), le 20 janvier 1966.

La durée de leurs mandats est illimitée et ils ont le pouvoir d'engager la société par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

2) L'adresse du siège social est fixée au 43, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Prudhomme, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 septembre 2006, vol. 438, fol. 22, case 11. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 septembre 2006.

H. Hellinckx.

(102955.3/242/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

IMMO REAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 27.323.

L'an deux mille six, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de IMMO REAL S.A. (la «Société»), ayant son siège à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B 27.323,

Constituée suivant acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 décembre 1987 publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 93 du 8 avril 1988.

L'assemblée est présidée par Pierre Sprimont, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Anne-Lier Van Den Eeckhaut, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Arpea, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

1) Qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire de la société s'est tenue le 27 avril 2006, pour délibérer sur le même ordre du jour que celui ci-dessous reproduit. Seulement quatre (4) actions sur les vingt-six mille (26.000) ac-

tions ayant été représentées à ladite assemblée, cette assemblée a été ajournée et a décidé de se réunir à nouveau en date de ce jour.

II) Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des annonces parues au Recueil du Mémorial C n° 1126 du 9 juin 2006 et n° 1242 du 27 juin 2006, au Lëtzeburger Journal du 9 juin 2006 et du 27 juin 2006 et au Quotidien du 9 juin 2006 et du 27 juin 2006.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

III) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Mise en liquidation de la société;
- Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill.

IV) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

V) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur vingt-six mille (26.000) actions représentant la totalité du capital social, quatre (4) actions, sont dûment représentées à la présente assemblée. Conformément à l'article 67-1(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider, quelle que soit la portion du capital représentée, sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-dessus reproduit.

Après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et, après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes.

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire.

Troisième résolution

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des associés dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux membres du bureau, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Sprimont, S. Arpea, A.-L. van den Eeckhaut, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, vol. 154S, fol. 68, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

J. Elvinger.

(102969.3/211/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ALLENTOWN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.939.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

ALLENTOWN S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101916.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100010

ABF REGENTS PARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.789.

—
Extrait des résolutions écrites daté du 13 septembre 2006

Les managers ont décidé:

- De transférer le siège social de la société du 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04683. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101914.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DYNAMO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 91.777.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DYNAMO FINANCE S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(101918.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DAHSCUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.070.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

DAHSCUR S.A., Société Anonyme

R. Scheifer-Gillen / A. Schaus

Administrateur / Administrateur

(101920.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

WAZULLE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.543.

—
L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding WAZULLE HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 50.543, constituée sous la dénomination de STEBA S.A., suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 mars 1995, publié au Mémorial C, numéro 298 du 29 juin 1995 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 25 juillet 2001, publié au Mémorial C, numéro 112 du 22 janvier 2002, ledit acte contenant entre autres changement de la dénomination sociale en WAZULLE HOLDING S.A.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Madame Miranda Janin, employée privée, demeurant à Sprinkange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carmen Mangen, employée privée, demeurant à Hivange.

Le bureau, ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

- 1) Mise en liquidation de la société.
- 2) Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3) Nomination d'un commissaire-vérificateur.
- 4) Décharge à accorder au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

II.- Que les actionnaires présents, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que la société a un capital social de cent soixante-quinze mille euros (EUR 175.000,-), représenté par soixante-dix (70) actions sans valeur nominale.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les soixante-dix (70) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société ENTREPRISE BELLE VUE LTD, ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Skelton Building, Main Street, P.O. Box 3136, Road Town, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 86.780.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Le liquidateur peut, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations spéciales et déterminées.

Le liquidateur est dispensé de faire l'inventaire et peut s'en référer aux livres et écritures de la société.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer la société anonyme ALPHA EXPERT S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 88.567, comme commissaire-vérificateur.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde décharge pleine et entière au conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour les travaux exécutés jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-), sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Weber, M. Janin, C. Mangen, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 septembre 2006, vol. 435, fol. 90, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 septembre 2006.

A. Weber.

(102978.3/236/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

CODY INTERNET VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 76.542.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(101922.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100012

DEXA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.936.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(101923.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

ASAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 43.722.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(101925.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

U.M.E. S.A. (UNION MANUFACTURIERE ET EUROPEENNE S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.201.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(101930.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

TOWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 97.723.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(101933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

CM TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4711 Pétange, 163, rue d'Athus.
R. C. Luxembourg B 54.227.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour CM TRANSPORTS, S.à r.l.

Signature

(101948.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

ABF HYDE PARK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 96.788.

—
Extrait des résolutions écrites daté du 13 septembre 2006

Les managers ont décidé:

- De transférer le siège social de la société du 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101931.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

SIMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 71.726.

—
Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(101949.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

JEERADO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 61.998.

—
Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(101954.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

QUADRATURE 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.849.

—
L'an deux mille six, le onze septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme QUADRATURE 7 S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 75.849, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 16 mai 2000, publié au Mémorial C, numéro 661 du 15 septembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Elvinger, en date du 25 avril 2001, publié au Mémorial C, numéro 1167 du 14 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur François Dorland, directeur de société, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marc Thomas, directeur d'agence de publicité, demeurant à Scy-Chazelles (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marie Weber, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique).

Le bureau, ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- a) Constat de la libération de l'intégralité du capital social.
- b) Transfert du siège social de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.
- c) Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marc Thomas comme administrateur de catégorie A et de Messieurs Bruno Beernaerts, David De Marco et Alain Lam comme administrateurs de catégorie B et décharge à leur accorder.
- d) Suppression des catégories A et B d'administrateurs.
- e) Modification du quatrième paragraphe de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

f) Nomination de Messieurs Jean-Marc Thomas, Patrick Pons et François Dorland comme nouveaux administrateurs et détermination de la durée de leurs mandats.

g) Reconduction du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Jean-Marc Thomas.

h) Acceptation de la démission de la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. comme commissaire aux comptes et décharge à lui accorder.

i) Nomination de la société à responsabilité limitée CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l. comme nouveau commissaire aux comptes et détermination de la durée de son mandat.

II.- Les actionnaires présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente à la présente assemblée et tous les actionnaires présents déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que le capital social de la société, à savoir trente et un mille euros (EUR 31.000,-), libéré à concurrence de 25% lors de la constitution de la société, a été intégralement libéré par des versements en numéraire, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg, et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa premier.** Le siège social de la société est établi à Pétange.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions de Monsieur Jean-Marc Thomas comme administrateur de catégorie A et de Messieurs Bruno Beernaerts, David De Marco et Alain Lam comme administrateurs de catégorie B et leur donne décharge de leurs fonctions.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de supprimer les catégories A et B d'administrateurs.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le quatrième paragraphe de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. Paragraphe 4.** La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

1) Monsieur Patrick Pons, directeur d'agence de publicité, né à Alger (Algérie), le 1^{er} décembre 1952, demeurant à F-57000 Metz (France), 6, rue des Jardins.

2) Monsieur François Dorland, directeur de société, né à Dijon (France), le 28 décembre 1967, demeurant à L-1515 Luxembourg, 30, boulevard Docteur Ernest Felgen.

3) Monsieur Jean-Marc Thomas, directeur d'agence de publicité, né à Nancy (France), le 18 juin 1947, demeurant à F-57160 Scy-Chazelles (France), 9, route de Longeville.

Leurs mandats viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Septième résolution

Par dérogation à l'article 7 des statuts, l'assemblée décide de reconduire Monsieur Jean-Marc Thomas, préqualifié, dans ses fonctions d'administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. comme commissaire aux comptes et lui donne décharge de sa fonction.

Neuvième résolution

L'assemble décide de nommer la société à responsabilité limitée CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., avec siège social à L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 50.577, comme nouveau commissaire aux comptes.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: F. Dorland, J.-M. Thomas, J.-M. Weber, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 septembre 2006, vol. 435, fol. 90, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 septembre 2006.

A. Weber.

(102982.3/236/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

QUADRATURE 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 75.849.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(102985.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.776.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS COMMERCIALES S.A., Société Anonyme

Th. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(101959.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

C.T.P., COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 35.891.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(101964.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PDC INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 89.612.

EXTRAIT

La société AMACO (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège social au 52-54, avenue du X Septembre à L-2550 Luxembourg, dans les bureaux de laquelle PDC INVEST, S.à r.l. avait fait élection de son siège social, dénonce avec effet immédiat tout office de domiciliation de ladite société et démissionne avec effet immédiat de son mandat de gérant A de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2006.

AMACO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(101966.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100016

INTERCOM COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 75.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04203, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(101969.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

RAISIN BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 98.606.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(101973.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

EVIDENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 37, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 51.151.

L'an deux mille six, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EVIDENCE S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 37, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.151, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, alors de résidence à Hesperange, en date du 21 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 400 du 22 août 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé daté du 2 octobre 2001, contenant notamment conversion du capital en Euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 860 du 6 juin 2002, et pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 749 du 27 juillet 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange (F), qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb (B).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital d'un montant de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-onze mille euros (191.000,- EUR) au montant de cinq cent quarante et un mille euros (541.000,- EUR) par l'émission de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2.- Souscription à ces actions nouvelles par TRENTPARK LLC.

3.- Renonciation par l'actionnaire minoritaire à son droit de souscription préférentielle.

4.- Modifier en conséquence de l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts.

5.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-onze mille euros (191.000,- EUR) au montant de cinq cent quarante et un mille euros (541.000,- EUR) par l'émission de trois cent cinquante (350) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et d'accepter la souscription de ces actions nouvelles par la société TRENTPARK LLC, une société de droit américain ayant son siège social au 400 7th Street NW Suite 101, 20004 Washington DC, USA.

Deuxième résolution

L'actionnaire minoritaire déclarant, dans la mesure nécessaire, renoncer totalement à son droit de souscription préférentiel, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises par la société TRENTPARK LLC, précitée.

Souscription - Libération

Est alors intervenue aux présentes la société TRENTPARK LLC, précitée, ici représentée par Monsieur Frédéric Collet, prénoté,

en vertu d'une procuration donnée le 19 août 2006,

laquelle procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps, laquelle société a déclaré souscrire aux trois cent cinquante (350) actions nouvelles et les libérer totalement par apport en espèces d'un montant total de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR).

Toutes ces actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cinq cent quarante et un mille euros (541.000,- EUR), représenté par cinq cent quarante et une (541) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de cinq mille cent euros (5.100,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Nezar, B. Tassigny, F. Collot, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 27, case 6. – Reçu 3.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

G. Lecuit.

(104086.3/220/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

EVIDENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 37, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 51.151.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

G. Lecuit.

(104089.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BOLUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 33.507.

Le Rapport annuel révisé au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04479, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

(101975.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

ORBI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

 Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 108.524.

In the year two thousand six, on the thirty-first day of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of ORBI HOLDINGS S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by a notarial deed on June 9, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1047 on October 17, 2005.

The meeting was opened by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Annie Lyon, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Viktoriya Gavrysyuk, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of ORBI HOLDINGS S.A. by an amount of 429,000.- EUR to bring it from its current amount of 31,000 to 460,000.- EUR, by the issuance of 42,900 new shares with a par value of 10.- EUR each to be subscribed and paid-up by ECOREAL S.A.

2. Waiver by the actual shareholders of their preferential subscription rights.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association.

4. Sundries.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the share capital by an amount of four hundred and twenty-nine thousand Euro (429,000.- EUR) in order to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) to four hundred sixty thousand Euro (460,000.- EUR) by the issuance of forty-two thousand nine hundred (42,900) new shares with a par value of ten Euro (10.- EUR), having the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The actual shareholders having, to the extent necessary, totally or partially waived their preferential subscription rights, the general meeting decides to accept the subscription and payment of the newly issued shares by ECOREAL S.A., a company with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, bld Grande-Duchesse Charlotte.

Subscription - Payment

Thereupon appeared ECOREAL S.A. prenamed, duly represented by Mrs Viktoriya Gavrysyuk, prenamed, by virtue of a proxy given on August 31, 2006, which declared to subscribe for the forty-two thousand nine hundred (42,900) new shares and to have them fully paid-up in cash, so that the amount of four hundred and twenty-nine thousand Euro (429,000.- EUR) is from now on at the disposal of the company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association, which will henceforth read as follows:

«**Art. 5. first paragraph.** The subscribed capital of the company is fixed at four hundred sixty thousand Euro (460,000.- EUR), represented by forty-six thousand (46,000) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Estimation - Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately six thousand three hundred Euro (6,300.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ORBI HOLDINGS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié du 9 juin 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1047 du 17 octobre 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raphaël Rosanski, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Viktoriya Gavrysyuk, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de ORBI HOLDINGS S.A. d'un montant de 429.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 31.000,- EUR au montant de 460.000,- EUR par l'émission de 42.900 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10,- EUR chacune, à souscrire et à libérer par apport en espèces par la société ECOREAL S.A.

2. Renonciation par les actionnaires actuels à leur droit de souscription préférentielle.

3. Modification subséquente de l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital à raison de quatre cent vingt-neuf mille euros (429.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à quatre cent soixante mille euros (460.000,- EUR) par l'émission de quarante-deux mille neuf cents (42.900) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes et d'accepter leur souscription et leur libération par apport en espèces de la société ECOREAL S.A., une société ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, bld Grande-Duchesse Charlotte.

Deuxième résolution

Les actionnaires actuels ayant, dans la mesure nécessaire, totalement ou partiellement renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'assemblée générale décide d'accepter la souscription et la libération des actions nouvellement émises par ECOREAL S.A., précitée.

Souscription - Libération

Est alors intervenu aux présentes ECOREAL S.A., précitée, ici représentée par Madame Viktoriya Gavrysyuk, pré-nommée, en vertu d'une procuration donnée le 31 août 2006, laquelle a déclaré souscrire aux quarante-deux mille neuf cents (42.900) actions nouvelles et que toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de quatre cent vingt-neuf mille euros (429.000,- EUR) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été apportée au notaire instrumentant, par un certificat bancaire.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. premier alinéa.** Le capital social de la société est fixé à quatre cent soixante mille euros (460.000,- EUR), représenté par quarante-six mille (46.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.»

Estimation - Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente augmentation de capital, est évalué à environ six mille trois cents euros (6.300,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Rozanski, A. Lyon, V. Gavrysyuk, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 28, case 1. – Reçu 4.290 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

G. Lecuit.

(104096.3/220/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

ORBI HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 108.524.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2006.

G. Lecuit.

(104097.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

BOLUX CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.988.

Les comptes annuels révisés au 30 juin 2006, enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04477, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

(101977.3/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

TANCREDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 111.958.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature.

(101978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

RIVIERA IMMO-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 92.797.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

(101980.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

GETS PRINCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 100.160.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature.

(101981.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100021

LUXTECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 16.193.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 23, avenue Monterey, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société IMA INDUSTRIA MACCHINE AUTOMATICA S.p.A., ayant son siège à Via Emilia 428/442, I-40064 Ozzano Emilia- Bologna, Italie, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme LUXTECO INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 octobre 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 10 du 17 janvier 1979, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 septembre 2005, publié au Mémorial numéro 141 du 20 janvier 2006.

- La société a actuellement un capital social de deux millions quatre cent mille euros (EUR 2.400.000,-), représenté par quatre-vingt-cinq mille cent soixante-cinq (85.165) actions nominatives, sans désignation de valeur nominale.

- La comparante déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, à savoir la société IMA INDUSTRIA MACCHINE AUTOMATICA S.p.A. prénommée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société LUXTECO INTERNATIONAL S.A. Il assume la fonction de liquidateur.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société LUXTECO INTERNATIONAL S.A. Il approuve le bilan intérimaire de la Société au 31 mars 2006.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- L'actionnaire unique est investi de tous les actifs de la Société et se chargera en sa qualité de liquidateur de l'apurement du passif de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique. Il répondra de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle et réglera également les frais des présentes.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société LUXTECO INTERNATIONAL S.A.

- Qu'il est procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

Les livres et documents comptables de la Société demeureront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, la comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Ceccotti, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 26 juin 2006, vol. 437, fol. 29, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2006.

H. Hellinckx.

(102986.3/242/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 2006.

ENGLEFIELD TBI-LUXEMBOURG 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 327.000.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 98.425.

—

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un Gérant

(101984.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

FIPOP S.A., Société Anonyme.**Share capital: EUR 30,000.-.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 109.470.

P.O.P. LUXEMBOURG S.A., POINT OF PRESENCE LUXEMBOURG, Société Anonyme.**Share capital: EUR 30,986.69.**

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.103.

—

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth of day of June.

Before Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Ms Samia Rabia, lawyer, residing in Luxembourg, acting as attorney of:

1. The company (société anonyme) FIPOP S.A., having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B number 109.470 (the «Absorbing Company»);

on the basis of a power of attorney granted by resolution of the board meeting of the Absorbing Company dated November 18, 2005.

A copy of the minutes of the board meeting, after having been signed ne varietur by the appearing person representing the Absorbing Company and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

2. The company (société anonyme) POINT OF PRESENCE LUXEMBOURG S.A., in abbreviation P.O.P. LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B number 72.103 (the «Absorbed Company»);

on the basis of a power of attorney granted by resolution of the board meeting of the Absorbing Company dated November 18, 2005.

A copy of the minutes of the board meeting, after having been signed ne varietur by the appearing person representing the Absorbing Company and by the notary, will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The Absorbing Company was created by deed of Maître Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, on the 18th of July 2005, published in the Mémorial C number 1313 of the 2nd of December 2005. The Absorbed Company was created by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on the 11th of October 1999, published in the Mémorial C number 976 of the 20th of December 1999.

The merger proposal has been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1012 of the 23rd of May 2006.

According to point X of the merger proposal, the merger shall be effective one month and one day after the publication in the Mémorial of the said merger proposal.

As at the 24th of June 2006 no shareholder of the Absorbed Company required the convening of an extraordinary general meeting so as to resolve whether to approve the merger.

One of the consequences of the merger is the transfer of the heritable property held by the Absorbed Company to the Absorbing Company, designed as follows:

Designation

Parish of Bertrange, section A of Bertrange, Land Registry Number (Numéro Cadastral) 1328/6121, place named «Bourmichterstrachen», place, area 31 ares, 43 centiares.

Certificate of Owner

The prenamed property has been acquired by the company (société anonyme) POINT OF PRESENCE LUXEMBOURG S.A., in abbreviation P.O.P. LUXEMBOURG S.A., prenamed, by a deed of sale of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on the 13th of October 1989, registered in the first «Bureau des Hypothèques» in Luxembourg, on the 5th of November 1989, volume 1610, number 107.

The merger between the Absorbing Company and the Absorbed Company is therefore definitively effected on June 24, 2006. On this day, the Absorbed Company has therefore been definitively absorbed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Maître Samia Rabia, avocat à la cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire:

1. De la société anonyme FIPOP S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 109.470 (la «société absorbante»);

en vertu d'une procuration conférée par une décision du conseil d'administration datant du 18 novembre 2005.

Une copie des minutes du conseil d'administration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante représentant la Société Absorbante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui, auprès de l'administration de l'enregistrement.

2. De la société anonyme POINT OF PRESENCE LUXEMBOURG S.A., en abrégé P.O.P. LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg section B numéro 72.103 (la «société absorbée»);

en vertu d'une procuration conférée par une décision du conseil d'administration datant du 18 novembre 2005.

Une copie des minutes du conseil d'administration, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante représentant la Société Absorbée et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui, auprès de l'administration de l'enregistrement.

La Société Absorbante fut créée suivant acte reçu par Maître Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 18 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 1313 du 2 décembre 2005 le 18 juillet 2005. La Société Absorbée fut créée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 976 du 20 décembre 1999.

Le projet de fusion a été publié dans le Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1012 du 23 mai 2006.

Au terme du point X du projet de fusion, la fusion produit ses effets un mois et un jour après la publication du présent projet de fusion au Mémorial.

Jusqu'au 24 juin 2006, aucun actionnaire de la Société Absorbée n'a requis la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur l'approbation de la fusion.

Une des suites de la fusion est le transfert de la propriété tenue par la société absorbée à la société absorbante, désignée comme suit:

Désignation

Commune de Bertrange, section A de Bertrange, numéro cadastral 1328/6121, lieu-dit «Bourmichterstrachen», place, contenance 31 ares, 43 centiares.

Titre de propriété

L'immeuble prédésigné a été acquis par la société anonyme POINT OF PRESENCE LUXEMBOURG S.A., en abrégé P.O.P. LUXEMBOURG S.A., prénommée, en vertu d'un acte de vente reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 1989, transcrit au premier Bureau des Hypothèques à Luxembourg, le 5 novembre 1989, volume 1610, numéro 107.

La fusion entre la Société Absorbante et la Société Absorbée est effective le 24 juin 2006. A compter de ce jour, la Société Absorbée est par conséquent considérée comme étant définitivement absorbée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; sur demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début du document.

Après lecture et traduction du document faite en une langue connue des personnes comparantes, toutes connues du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, lesdites personnes comparantes, ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: S. Rabia, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juillet 2006, vol. 537, fol. 18, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(103932.3/231/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

LEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 67.084.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature.

(101982.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100024

eurEau SOURCES INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 77.242.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101983.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MONTEX S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 84.492.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101986.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MONTEX S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 84.492.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(101988.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PARAGON MORTGAGES (N° 4) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 80.149.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05297, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour la société

Signature

(101991.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

ATLANTIC REAL ESTATE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.707.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 mai 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg;

Monsieur Nasir Abid réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04770. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102382.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

PARAGON MORTGAGES S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 67.925.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05296, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour la société

Signature

(101992.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.613.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand six, on the twelfth day of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

a) Mr Alexis Kamarowsky, company director, residing professionally at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,
b) Mr Jean-Marc Debaty, employee, residing professionally at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,
both acting in their capacity of members of the Board of Managers of the company PANATELLA HOLDING S.A., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

and validly authorized to sign jointly on behalf of the same company, hereafter referred to as «the principal».

The appearing persons, acting in their hereabove stated capacities, declared and requested the undersigned notary to act:

I.- That the company INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered in the «registre de commerce et des sociétés» in Luxembourg, section B number 68.613, has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 11th February 1999, published in the Mémorial C, number 351 of 18th May 1999 (hereafter «the Company»).

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at fifty thousand Euro (50,000.- EUR), divided into one hundred (100) shares, having each a par value of five hundred Euro (500.- EUR), and each of them being fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A., prenamed.

IV.- That the principal has acquired all one hundred (100) shares of the Company and, as a sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder, is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That all the Company's shares in circulation and if necessary the register of shareholders of the Company are cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary, who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the appearing persons, known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le douze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

A comparu:

a) Monsieur Alexis Kamarowsky, directeur de société, demeurant professionnellement au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

b) Monsieur Jean-Marc Debaty, employé, demeurant professionnellement au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, les deux agissant en leur qualité de membres du conseil d'administration de la société PANATELLA HOLDING S.A., une société constituée et existant sous les lois luxembourgeoises, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

et de même valablement autorisés à signer conjointement pour ladite société, ci-après dénommée: «le mandant».

Lesquels comparants, agissant en leurs susdites qualités, ont déclaré et ont requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société INVESTMENT MANAGEMENT & TRADES S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 68.613, a été constituée suivant acte notarié du 11 février 1999, publié au Mémorial C, numéro 351 du 18 mai 1999 (ci-après: «la Société»).

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cent (100) actions, chaque action avec une valeur nominale de cinq cents euros (500,- EUR), et chacune étant intégralement libérée en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société INVESTMENT MANAGEMENT & TRADE S.A., prédésignée.

IV.- Que le mandant est devenu propriétaire de toutes les cent (100) actions de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que toutes les actions en circulation, le cas échéant le registre des actionnaires de la Société, sont annulés en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant, sur la demande des mêmes comparants, faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs noms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Kamarowsky, J.-M. Debaty, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 septembre 2006, vol. 907, fol. 16, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(103675.3/239/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

GENERAL MEDITERRANEAN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 16.453.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 juin 2006 à 10.00 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg;

Monsieur Nasir Abid réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102388.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100027

PARAGON MORTGAGES (N°2) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 69.035.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 30 septembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05292, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour la société

Signature

(101994.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.145.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signature.

(102001.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

IMMO CAPITOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 50.753.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(102003.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MULTIWORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Howald, 33, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 76.862.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signaturesf.

(102006.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

MELOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.412.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg;

Monsieur Nasir Abid réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102392.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

BUTROS FINANCIAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.206.

Les comptes annuels au 31 septembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03336, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102007.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

WREI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03330, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102008.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DABSTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 70.389.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(102010.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

VIAWEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 77.293.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102011.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DAMASCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 90.199.

Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal du conseil d'administration tenue au siège social en date du 20 septembre 2006

Le Conseil accepte la démission de Monsieur Angelo De Bernardi de son poste d'administrateur.

Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est coopté comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007. L'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa prochaine réunion, procédera à l'élection définitive.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

DAMASCA S.A.

V. Arno' / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102227.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102013.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

JEERADO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 61.998.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(102014.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

KERRY'S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 17.250.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(102017.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

DANVAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 85.946.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05078, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(102023.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

CIPAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.491.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 juin 2006 à 14.30 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg;

Monsieur Nasir Abid réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04766. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(102397.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

LUX DELICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 20, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 92.362.

L'an deux mille six, le quinze juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX DELICES S.A., ayant son siège social à L-4025 Esch-sur-Alzette, 20, route de Belvaux (R.C.S. Luxembourg section B numéro 92.362), constituée suivant acte reçu par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 mars 2003, publié au Mémorial C numéro 412 du 16 avril 2003,

ayant un capital social souscrit fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Albin Daniel Pinchi, chef d'entreprise, demeurant à Metz (France).

Le président désigne comme secrétaire Madame Marie-Noëlle Regard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Antoine Didonna, artisan, demeurant à Audun-le-Tiche (France).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.**

a) La société a pour objet:

- l'exploitation d'une pâtisserie et la fabrication de tous articles de pâtisserie, y compris le chocolat;
- l'exploitation d'un salon de consommation avec la vente d'articles de pâtisserie, de sandwiches garnis, de glaces, friandises et boissons;

b) La société a, en outre, pour objet l'exploitation d'une boulangerie et la fabrication et la vente de tous articles de boulangerie.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

2.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente de l'article 10 des statuts.

3.- Nominations statutaires.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social afin de donner à l'article quatre (4) des statuts la teneur suivante:

«**Art. 4.**

a) La société a pour objet:

- l'exploitation d'une pâtisserie et la fabrication de tous articles de pâtisserie, y compris le chocolat,
- l'exploitation d'un salon de consommation avec la vente d'articles de pâtisserie, de sandwiches garnis, de glaces, friandises et boissons;

b) La société a, en outre, pour objet l'exploitation d'une boulangerie et la fabrication et la vente de tous articles de boulangerie.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, afin de donner à l'article dix (10) des statuts la teneur suivante:

«Art. 10.

La société se trouve valablement engagée soit:

- par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer la branche d'activité;

a) décrite dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes;

- par la signature conjointe du directeur technique, ayant toute capacité pour exercer la branche d'activité;

b) décrite dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes et d'un autre administrateur de la société.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer Mesdames Kathia Morbidoni et Sylvie Spaeter, comme administrateurs de la société et de leur donner décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Fabrice Poncelet, boulanger, né à Mont Saint Martin (France), le 27 décembre 1966, demeurant à F-54440 Herserange, 26, rue de Paris (France), comme nouvel administrateur de la société.

Le nombre des administrateurs est donc fixé à trois. Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer également Monsieur Fabrice Poncelet, préqualifié, comme directeur technique de la société pour la branche d'activité b).

Sixième résolution

L'assemblée confirme le mandat de Monsieur Antoine Bidonna comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle concernant la branche d'activité a).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A.D. Pinchi, Henon, A. Didonna, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2006, vol. 537, fol. 8, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(103923.3/231/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2006.

LAVOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 97.462.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05077, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(102024.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

VINALA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 86.583.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05076, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(102025.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

100032

VALUM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 98.965.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05072, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le domiciliataire

(102027.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

VALUM INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 98.965.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05074, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur-Délégué / Administrateur

(102028.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

HALDER-GIMV GERMANY PROGRAM - ADAMS STREET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.818.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(102031.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

HALDER-GIMV GERMANY PROGRAM - ADAMS STREET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.818.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU05049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Signature.

(102033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2006.
